

SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire

du 10 juillet 2012 - 20 heures 00

Le 10 juillet deux mille douze, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en **séance ordinaire** sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRETRE, Maire.

Etaient présents : M. André MARTIGNON, M. Jean-Michel PRETRE, M. François DENIZOT, M. Jean Claude DETABLE, M. Frédéric PRETRE, Me Agathe BAZIN, Me Marie-José TISSIER.

Etait absent excusé : M. Jean RATEAU, M. Dominique LAHAUSSOIS, M. Jean-Marie DUMEZ

Etait absente non excusée : Me Marylène LAMARRE

Secrétaires de séance : M. Frédéric PRETRE, Me Agathe BAZIN

Approbation du procès-verbal du 25 mai 2012

Après lecture, le compte rendu du 25 mai 2012 est adopté à l'unanimité sans observation.

Le Conseil Municipal demande que les prochains comptes-rendus soient envoyés par courrier.

M. le Maire demande au Conseil Municipal qui donne son accord, l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : réhabilitation de la mare des Naslots pour devenir une réserve incendie de 120m³.

➤ **REHABILITATION DE LA MARE DES NASLOTS: délibération 2012/039**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de réhabiliter la mare des Naslots pour devenir une réserve incendie de 120m³ afin d'assurer la sécurité des bâtiments existants et ceux à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour cette réhabilitation et fait état d'autres mares de la commune à nettoyer.

A. BAZIN signale qu'une pompe aux « Foins » est à réparer.

➤ **DEVIS COLUMBARIUM - délibération n°2012/040**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité retient le devis d'un columbarium « HYDRA » 12 familles en granit rose boreal proposé par l'entreprise GRANIMOND.

Une solution reste à trouver pour la remise en état du mur du cimetière à cet emplacement : nettoyage des plaques de ciment, changement de celles qui sont cassées, installation de panneaux en teck.

➤ **DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE : PARKING DANS LE BOURG ET CHEMIN DE LA CARRIERE - délibération n°2012/041**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité retient les devis de l'entreprise MERLOT TP pour ces travaux de voirie.

➤ **CONTRAT DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN DEFIBRILLATEUR**

Après analyse du contrat proposé par la société SCHILLER, F DENIZOT indique que la visite annuelle n'est pas utile et préconise une visite tous les 2 ans. Le contrat ne comprend pas les consommables (pile/électrodes).

F DENIZOT se charge de contacter la société SCHILLER et tiendra le Conseil Municipal informé lors de la prochaine réunion.

➤ **DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT- délibération n°2012/042**

Une délibération est prise afin d'autoriser le Maire à recruter lorsque les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles.

➤ DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE - délibération n°2012/043

Une délibération est prise afin d'autoriser le Maire à recruter lorsque les besoins du service peuvent justifier l'urgence de recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

➤ REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUE PAR LES OPERATEURS DE TELECOMMUNICATIONS : RECTIFICATIF APORTE A LA DELIBERATION 2011/040 - délibération n°2012/044

M. le maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter un rectificatif à la délibération 2011/040 : la commune dispose de 8,552 kilomètres d'artères en souterrain et pas 8,862 comme mentionné. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette modification.

➤ MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE DEMATERIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS AU CONTROLE DE LEGALITE - délibération n°2012/045

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise l'adhésion de la Commune de CIEZ au programme permettant de transmettre les actes règlementaires et budgétaires par voie électronique ainsi que Monsieur le maire à signer les conventions et tous les autres documents nécessaires à la mise en place de ce programme avec Monsieur le Sous-préfet de Cosne (convention, avenant et toutes les autres pièces nécessaires à la mise en place ce nouveau service).

DIVERS

- logement de la mairie : le Conseil municipal accepte le changement du linot d'une chambre en vue de l'arrivée d'un bébé d'ici la fin de l'année.
- 14 juillet : repas des pompiers - seulement 4 pompiers actifs : les anciens pompiers seront conviés au repas.
- chemins : attente du rapport du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique au Plessis / demandes d'autres habitants concernant des chemins qui traversent leur propriété.
- chemin de la carrière : réception d'une signification de jugement - désignation d'un expert chargé de formuler une proposition de bornage.
- SIEEEN : A. BAZIN et F. DENIZOT font le compte rendu de la réunion à laquelle ils ont participé : compétence éclairage public transférée au SIEEEN ce qui entraîne également un transfert des biens ainsi que des éléments du passif => avant de prendre la délibération de mise à disposition associée à ce transfert, une vérification des biens ainsi que comptable doivent être faites.
- réception d'une demande pour apprentissage BAC PRO espaces verts : pas possible au sein de la collectivité qui ne dispose pas d'un service uniquement dédié espaces verts.
- réception d'une demande d'emploi : aucun poste à pourvoir actuellement
- toilettes vers le terrain de pétanque : travaux d'évacuation à prévoir, aménagement handicapés à envisager
- tôles hangar des cantonniers : demande de devis auprès de l'entreprise Nogues restée sans réponse - relance à faire et autre entreprise à contacter si aucune réponse.
- internet : suite à plusieurs demandes d'habitants, un courrier va être adressé au Conseil Général.
- pompes : l'entreprise « Pompes Bobin » de Varennes-Vauzelles a finalement été trouvée pour la réparation des pompes du Bourg
- Carte communale : des réunions seront organisées à partir de la rentrée
- sinistre quartier noir : réponse au courrier de Mr DESNOYER. Echange du Conseil Municipal sur le sujet.
- lotissement : lancement du marché en fin de semaine
- Compte rendu de l'AG du Clic Bourgogne Nivernais par F DENIZOT qui y a assisté : pour des raisons économiques 3 centres ont fusionné et ont été absorbés par le Conseil Général.
- école : envoi de la pétition à l'académie par F DENIZOT
- Office de tourisme : A BAZIN fait le compte rendu de la dernière réunion : pas de fleurissement cette année.

La séance est levée à 22h50

Le Maire,